

26 JANVIER 2015

Innovation Nouvelle Génération : Bpifrance, en partenariat avec la FING, présente un nouveau référentiel de l'Innovation pour mieux accompagner les futures pépites françaises

Paris, le 26 janvier 2015 – Pour élargir le champ de l'innovation en France, détecter et accompagner davantage de projets innovants, Bpifrance a élaboré, en collaboration avec la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), un nouveau référentiel de l'Innovation. Réalisé avec la participation de nombreuses entreprises innovantes, ce référentiel, destiné à appréhender l'Innovation sous toutes ses formes, a été dévoilé aujourd'hui et sera partagé avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial. Par ce nouvel outil, Bpifrance et la FING veulent appeler à un changement de regard sur l'Innovation en décloisonnant les approches et les secteurs, et ainsi prendre en compte « l'innovation nouvelle génération ».

Partant du constat que les critères pour accorder un financement lié à l'Innovation en France étaient trop centrés sur le secteur des nouvelles technologies et ne permettaient pas d'accompagner l'ensemble des projets innovants, **Bpifrance** s'est associé à la FING pour redéfinir de manière plus large la notion d'innovation et ainsi mieux appréhender l'Innovation sous tous ses formes.

Bpifrance ayant pour mission de faire émerger les champions de demain, la banque publique d'investissement a souhaité élargir les critères d'accès au financement de l'Innovation afin de favoriser le développement de ces entreprises potentiellement futurs leaders mondiaux dans leur domaine. Pour élaborer ce nouveau référentiel de l'Innovation, **Bpifrance** et la FING ont mobilisé des acteurs du soutien à l'innovation et une douzaine de PME et de start-up, avec pour feuille de route de mieux appréhender les différents types d'innovation et leurs besoins de financement.

Ce référentiel inédit met en exergue six catégories d'innovation :

- l'innovation de produit, de service, d'usage ;
- l'innovation de procédé et d'organisation ;
- l'innovation marketing et commerciale ;
- l'innovation de modèle d'affaires ;
- l'innovation technologique ;
- l'innovation sociale.

Bpifrance intégrera les 6 catégories d'innovation dans son analyse d'un projet innovant, avec la question : « Qu'est-ce que le projet apporte de neuf et en quoi différencie-t-il l'entreprise de la concurrence ? » La banque publique d'investissement prévoit d'investir huit milliards d'euros d'ici à 2017 dans des sociétés françaises. L'ensemble des délégués Innovation des 42 directions régionales de **Bpifrance** ont d'ores et déjà été formés à cette nouvelle façon d'appréhender l'innovation.

Pour Paul-François Fournier, directeur exécutif en charge de l'innovation à **Bpifrance** : « À la création de **Bpifrance**, nous avons constaté notre difficulté à financer certaines entreprises dont la création de valeur n'est pas essentiellement issue de la technologie. Nous avons souhaité mettre en place une nouvelle grille d'analyse afin d'élargir notre appréciation de l'innovation, et de ne pas passer à côté d'entreprises innovantes créatrices de



valeur et capables de devenir leaders sur leur marché. Notre objectif est de partager ce nouveau référentiel avec l'ensemble des acteurs de l'innovation ».

En outre, dans le cadre de son plan Nova lancé en mars 2014, et afin d'accompagner au mieux les entrepreneurs ayant besoin de financement, **Bpifrance** a mené en amont un chantier de simplification, en réduisant en particulier d'un quart ses délais de décision et en formant ses 150 chargés d'affaires Innovation au capital-risque. En 2014, **Bpifrance** a consacré 1 milliard d'euros au financement de l'Innovation, en augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél : 01 41 79 95 26

Mail : nathalie.police@bpifrance.fr

Anne-Sophie de Faucigny

Tél : 01 41 79 99 10

Mail : as.defaucigny@bpifrance.fr